Département de l'Oise
COMMUNE de MORLINCOURT
27 place de la Mairie
60400 MORLINCOURT

Envoyé en préfecture le 15/12/2020
Reçu en préfecture le 15/12/2020
Affiché le 15/12/2020
ID : 060-216004267-20201208-2020_040-DE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

MARDI 08 DECEMBRE 2020

Date de convocation : 01/12/2020 **2020-040**

Nombre de Conseillers :

en exercice : 15 en présence : 11 votants : 15

L'an deux mil vingt, le huit du mois de décembre à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Patrick LEFEBVRE, Maire.

Etaient présents : M. DEGAUCHY, M.A. DUPUIS, O. FACHE, C. FORMONT, P. LEFEBVRE, M.J. LENS, V. LEROY, P. MARSON, G. MARTIN, C. PICAUD, S. THOMAS,
Absents excusés : A. BOBOWSKI, D. CAPY, M. DEVANNEAUX, F. LOIFERT
Procurations : A. BOBOWSKI donne procuration à P. LEFEBVRE, D. CAPY donne procuration à G. MARTIN, M. DEVANNEAUX donne procuration à S. THOMAS, F. LOIFERT donne procuration à M. DEGAUCHY
Les conditions de quorum étant remplies, la séance est ouverte.
Le secrétariat a été assuré par : V. LEROY

DELIBERATION N°40 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UNE DESHERBEUSE-BALAYEUSE

Le Maire rappelle à l'assemblée que la signature de la Charte « Zéro Phyto » a entrainé dans la commune une prolifération de l'herbe sur les trottoirs, dans les caniveaux et qu'elle est difficile à éliminer.
Le Maire s'exprime sur le projet d'achat d'une desherbeuse-balayeuse ramasseuse pour traiter les caniveaux. Il propose de faire une demande de subvention auprès du Conseil Départemental ainsi qu'auprès de Monsieur le Député Olivier DASSAULT et Monsieur le Sénateur Olivier PACCAUD au titre du fond pour la défense et le développement de la ruralité.

Après délibération, à l'unanimité par 15 voix pour, le Conseil Municipal adopte cette proposition. Il autorise le Maire à établir un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise ainsi qu'auprès de Monsieur le Député Olivier DASSAULT et Monsieur le Sénateur Olivier PACCAUD au titre du fond pour la défense et le développement de la ruralité, et à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme, le 08 décembre 2020.

Le Maire

Patrick LEFEBVRE